

**CONVENTION DE SUBVENTION**

**NO. 101111120**

**Livrable n° 5.3**

**Titre du livrable :**

**Recommandations politiques**

**Partenaire responsable : UoP**

**Date de livraison contractuelle : 30  
avril 2026**



[www.simproject.eu](http://www.simproject.eu)



**Cofinancé par  
l'Union européenne**

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenues pour responsables. (Projet n° : 101111120)



# Table des matières



<b>00</b>	Résumé analytique .....	3
<b>01</b>	Introduction .....	4
<b>02</b>	Principales recommandations .....	6
<b>03</b>	Recommandations politiques du projet SIM .....	9

## | RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Ce document présente les principales conclusions et recommandations politiques issues de la mise en œuvre du projet Social Impact Manager (SIM). S'appuyant sur la recherche, l'élaboration de programmes d'études, la mise en œuvre de projets pilotes dans cinq pays européens et la consultation des parties prenantes, il synthétise les principaux enseignements tirés du développement et de la formalisation du profil professionnel de Social Impact Manager.

Les recommandations répondent aux lacunes structurelles identifiées tout au long du cycle de vie du projet, notamment l'inadéquation des compétences dans l'enseignement supérieur, l'intégration limitée des compétences ESG et RSE dans les programmes d'études traditionnels, la faible coopération entre les universités et les entreprises, et la reconnaissance insuffisante des rôles professionnels hybrides qui relie la stratégie d'entreprise au développement local. L'analyse des besoins associée à la mobilisation des établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle, les retours des apprenant.es et des entreprises participant à la phase pilote ainsi que les échanges transnationaux entre les partenaires du consortium ont permis de recueillir des informations pertinentes pour développer les recommandations qui suivent.

Les recommandations politiques s'adressent aux établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle, aux responsables politiques nationaux et aux décideurs au niveau européen. Elles se concentrent sur l'intégration de compétences pluridisciplinaires en matière d'ESG et d'innovation sociale dans les systèmes d'éducation académique, le renforcement des partenariats intersectoriels, la création de parcours d'apprentissage flexibles et modulaires, et la garantie d'une reconnaissance et d'une durabilité à long terme de la fonction de Social Impact Manager. Un accent particulier est mis sur les mesures systémiques aux niveaux méso et macro, y compris la réforme des programmes d'études, les mécanismes d'accréditation, les incitations à la coopération entre les universités, les entreprises et les territoires, et l'alignement sur les cadres réglementaires et de durabilité européens.

Dans l'ensemble, le document présente un ensemble cohérent d'actions stratégiques conçues pour soutenir l'émergence des Social Impact Manager en tant qu'acteurs clés de la promotion de la responsabilité des entreprises, du développement local et de la résilience des communautés locales. En traduisant l'expérience pilote en orientations politiques concrètes, il contribue à l'objectif plus large de favoriser une économie européenne plus durable, plus inclusive et plus socialement responsable.

# 01

## Introduction

### 01 | INTRODUCTION



Cofinancé par  
l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenues pour responsables. (Projet n° : 10111120)



Partout en Europe, les entreprises sont soumises à une pression croissante pour concilier performance économique, responsabilité sociale et durabilité environnementale. Dans le même temps, de nombreuses entreprises - en particulier les petites et moyennes entreprises - manquent de professionnels capables d'établir un lien stratégique entre les objectifs de l'entreprise et les besoins des communautés locales. Cette lacune représente une occasion manquée de renforcer la cohésion sociale, de favoriser une croissance inclusive et d'améliorer la compétitivité à long terme.

Le projet Social Impact Manager (SIM) a été créé pour répondre à ce défi en développant un nouveau profil professionnel hybride : le Social Impact Manager. Ce profil combine des compétences multidisciplinaires en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE), de normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), et d'innovation sociale, permettant aux entreprises d'intégrer l'impact social dans leurs stratégies de base. Conformément aux principaux cadres politiques européens - y compris le Green Deal européen, l'Agenda 2030 et le cadre réglementaire RSE/ESG de l'UE en constante évolution - le SIM soutient la transition vers une économie plus durable et inclusive en renforçant le lien entre la performance des entreprises et le développement local.

Grâce à la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle et les entreprises, le projet a conçu, testé et affiné un modèle éducatif innovant adapté aux besoins émergents du marché du travail. Le projet a suivi une structure en quatre phases : une phase initiale de recherche et d'engagement des parties prenantes pour identifier les lacunes en matière de compétences et les besoins locaux ; une phase de conception conjointe du programme de formation ; une phase de mise en œuvre pilote en Autriche, en Croatie, en Grèce, en France et en Italie ; et une phase finale d'évaluation et de consolidation axée sur la durabilité et la transférabilité des résultats. Cette approche structurée a permis de s'assurer que le programme de formation était à la fois fondé sur des données probantes et sur des bases pratiques.

Au cours de la phase de mise en œuvre, le programme éducatif SIM a été mis en place et testé dans des environnements d'apprentissage réels, en s'appuyant sur des recherches antérieures et sur l'élaboration de programmes de formation. Les résultats ont permis de dégager des idées pratiques sur la manière dont les Social Impact Manager peuvent agir en tant qu'intermédiaires entre les entreprises, les établissements d'enseignement et les territoires. Les résultats de l'évaluation constituent désormais une base solide pour le déploiement et l'intégration du profil au niveau européen.

Le consortium SIM rassemble 14 partenaires de sept pays européens, dont des universités, des sociétés de conseil, des acteurs de l'ESS et des organisations de la société civile. Ce large partenariat a permis de garantir la pertinence transnationale, l'assurance qualité et l'engagement fort des parties prenantes tout au long du cycle de vie du projet. En établissant un profil européen reconnaissable et durable pour les Social Impact Manager, le projet SIM contribue à renforcer les pratiques RSE, à améliorer la résilience locale et à soutenir la transition vers une économie européenne plus inclusive sur le plan social et plus responsable sur le plan environnemental.

# 02

## Recommandations principales



## 02 | RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- **Reconnaissance du profil de Social Impact Manager**

### **Reconnaître et soutenir le rôle du Social Impact Manager dans les écosystèmes territoriaux**

Les autorités locales, régionales et nationales devraient reconnaître officiellement et intégrer la fonction de SIM au sein du développement territorial et de la gouvernance de l'économie sociale et solidaire (ESS).

### **Institutionnaliser le Social Impact Manager en tant que fonction dédiée à la qualité organisationnelle**

Les décideurs politiques nationaux et européens devraient promouvoir l'institutionnalisation formelle du Social Impact Manager en tant que fonction organisationnelle définie dans les cadres de la RSE et de l'ESG.

### **Développer un cadre européen pour les qualifications SIM**

La Commission européenne devrait intégrer les compétences SIM dans les cadres Europass et CEC (cadre européen des certifications) et soutenir les programmes pilotes transfrontaliers.

- **Coopération Entreprise-Territoire-Education**

### **Mettre en place des services locaux de liaison SIM pour les PME**

Les autorités régionales ou locales devraient mettre en place ou cofinancer des fonctions de liaison SIM locales qui facilitent les partenariats entre les PME et les acteurs du territoire.

### **Encourager la coopération entre acteurs éducatifs, entreprise et territoire pour développer l'impact social**

Les autorités nationales et régionales devraient mettre en place des systèmes de financement et des incitations politiques qui soutiennent une coopération structurée et à long terme entre les établissements d'enseignement supérieur, les entreprises et les communautés locales.

### **Mettre en place des plateformes de coordination territoriale pour la co-construction multi-acteurs**

Les instances dirigeantes régionales ou nationales devraient mettre en place des plateformes de coordination territoriale afin d'encourager l'implication structurée des opérateurs de l'éducation et de la formation, des entreprises, des organisations de la société civile et des institutions publiques.

- **Gouvernance et implication des parties prenantes**

### **Formaliser le rôle des acteurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS) et des représentants locaux dans la gouvernance des entreprises**

Les programmes SIM accrédités devraient mettre en place des conseils de gouvernance multipartites, comprenant des représentants d'entreprises locales et de l'ESS.

- **Implémentation au sein du système éducatif**

### **Cartographier et systématiser les programmes européens similaires de formation à l'impact social avant de les généraliser**

Les décideurs politiques nationaux et européens devraient procéder à une cartographie structurée et à une analyse comparative des programmes de formation à l'impact social, à l'ESG et à la RSE avant de reproduire le projet SIM à grande échelle.

### **Introduire des éléments de compréhension des cultures et codes des entreprises dans la formation SIM**

Les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de formation professionnelle qui proposent des

programmes SIM devraient intégrer des modules structurés sur les incitations fiscales, réglementaires et stratégiques qui façonnent l'engagement des entreprises en matière de RSE et d'ESG.

#### **Développer des parcours d'apprentissage SIM différenciés pour les étudiant.es et les professionnel.les**

Les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de formation professionnelle devraient formellement distinguer deux parcours d'apprentissage SIM structurés à destination des étudiant.es et des professionnel.les.

#### **Reconnaître officiellement et intégrer le profil SIM dans les systèmes nationaux d'éducation et de formation**

Les ministères de l'éducation et les organismes d'accréditation devraient introduire le profil SIM dans les cadres nationaux de qualification de l'enseignement supérieur et de l'enseignement professionnel.

- **Intégration de la politique ESG**

#### **Intégrer la coopération structurée entre l'entreprise et le territoire dans les cadres politiques ESG et de durabilité**

Les décideurs politiques nationaux et européens devraient reconnaître officiellement la coopération structurée entre entreprises et territoires dans le cadre des politiques ESG, de durabilité et d'innovation.

# 03

## Recommandations politiques



## 03 | RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Les recommandations politiques sont organisées en plusieurs rubriques thématiques reflétant les différents niveaux de gouvernance et domaines d'intervention abordés par le projet. Ensemble, ces sections couvrent la reconnaissance du profil SIM, son intégration au sein du système éducatif, la gouvernance multi-acteurs, la coopération territoriale et l'alignement des politiques ESG, soulignant les actions complémentaires requises pour implémenter durablement la fonction de Social Impact Manager dans les systèmes européens.

### | RECONNAISSANCE DU PROFIL DE SOCIAL IMPACT MANAGER

#### **Reconnaître et soutenir le rôle du SIM dans les écosystèmes territoriaux (moyen terme)**

*Les autorités locales, régionales et nationales devraient officiellement reconnaître et intégrer la fonction de Social Impact Manager dans le développement territorial et la gouvernance de l'économie sociale et solidaire.*

Les écosystèmes territoriaux manquent de rôles intermédiaires structurés capables de fédérer les acteurs économiques, sociaux et institutionnels. L'implémentation des Social Impact Managers a démontré que les fonctions de coordination améliorent significativement la qualité de la coopération et la mobilisation des acteurs. Alors que de nombreux territoires remplissent déjà des fonctions similaires à celles des SIM de manière informelle (par exemple, les pôles territoriaux de coopération économique, les clubs d'entreprises, les initiatives locales), ces rôles restent fragmentés, sous-financés et peu reconnus dans les cadres de politique publique. Sans reconnaissance institutionnelle, la coordination de l'impact social repose sur des initiatives ad hoc.

Les autorités locales, régionales et nationales devraient reconnaître officiellement le rôle du SIM en tant qu'intermédiaire clé entre les entreprises, les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les autorités publiques. Le rôle du SIM devrait être intégré dans les structures de gouvernance locale et les stratégies de développement territorial, et des lignes de financement dédiées devraient être allouées pour soutenir leur fonction. La reconnaissance institutionnelle renforcera la coordination des parties prenantes, améliorera les résultats de l'innovation sociale et favorisera un développement territorial plus durable et stratégiquement aligné.

#### **Institutionnaliser le Social Impact Manager en tant que fonction dédiée à la qualité organisationnelle (moyen-long terme)**

*Les décideurs politiques nationaux et européens devraient promouvoir l'institutionnalisation formelle du SIM en tant que fonction de qualité organisationnelle définie dans les cadres de la RSE et de l'ESG.*

Dans de nombreuses organisations, les responsabilités en matière d'impact social sont réparties de manière informelle entre les départements, sans mandats clairs, mécanismes de responsabilité ou objectifs mesurables. Le pilotage du SIM a démontré que lorsque la coordination est confiée à un poste défini, les stratégies RSE et ESG deviennent plus cohérentes et structurées. En tant que Social Impact Manager, la fonction consiste à aller au-delà d'une RSE axée sur la communication en intégrant une collaboration stratégique et multipartite, en engageant les communautés locales, les acteurs de l'ESS et le public bénéficiaire dans des cadres structurés. La RSE passe ainsi d'un outil de réputation à un moteur de développement durable, alignant les initiatives sur des objectifs sociaux et environnementaux à long terme tout en créant une valeur partagée pour toutes les parties prenantes. Les entreprises participant au projet pilote ont constaté une plus grande clarté, un engagement plus fort des parties prenantes et des résultats plus cohérents en matière d'impact lorsque les responsabilités étaient centralisées. L'absence d'une fonction organisationnelle reconnue risque de limiter l'impact social à des engagements symboliques plutôt qu'à une mise en

œuvre stratégique.

Les décideurs politiques nationaux et européens devraient soutenir la reconnaissance formelle du Social Impact Manager en tant que fonction stratégique de qualité dans les cadres de la RSE et de l'ESG, avec des compétences et des indicateurs de performance définis. La promotion de la formalisation au sein des structures de gouvernance organisationnelle renforcera la gestion mesurable de l'impact, améliorera la mise en œuvre de la RSE et de l'ESG et renforcera la confiance entre les entreprises et les territoires. Cette reconnaissance officielle augmentera également la visibilité de la fonction de SIM sur le marché du travail et encouragera les entreprises à investir dans le renforcement structuré des capacités en matière d'impact social.

## Développer un cadre européen pour les qualifications SIM (long terme)

La Commission européenne devrait intégrer les compétences SIM dans les cadres Europass et CEC (cadres européens de qualification) et soutenir les programmes pilotes transfrontaliers.

Au cours du projet pilote, les apprenant.es ont développé des compétences essentielles en matière de gestion de l'impact social et d'engagement des parties prenantes, mais celles-ci ne sont pas clairement reconnues dans les cadres nationaux. Bien que la mise en œuvre du projet pilote SIM ait réussi à mettre en valeur des compétences intersectorielles, les ateliers ont mis en évidence la nécessité d'établir des liens plus permanents entre les universités et le secteur privé et de mettre en place de nouvelles formes d'enseignement. Toutefois, tant que le programme SIM ne sera pas officiellement reconnu par les établissements d'enseignement supérieur et organismes de formation professionnels, il demeurera un projet expérimental, mis en œuvre dans le cadre d'activités extracurriculaires ou sur une base ponctuelle. Cette situation freine son accréditation, limite sa légitimité institutionnelle et rend moins lisible, pour les employeurs comme pour les apprenant.es, la valeur des compétences acquises sur le marché du travail. En outre, malgré une demande avérée de la part de diverses parties prenantes, la diversité des programmes d'études nationaux limite la transférabilité des programmes SIM. La Commission européenne devrait soutenir l'intégration des compétences SIM dans les structures Europass et CEC et financer des programmes pilotes transfrontaliers mis en œuvre par des établissements d'enseignement supérieur et organismes de formation professionnelle. Cela permettra de formaliser une fonction de l'impact social dans l'UE, de garantir la comparabilité des compétences SIM dans les systèmes d'éducation et du marché du travail et d'assurer l'alignement avec les objectifs du Green Deal et de la durabilité. Pour les apprenant.es SIM, la reconnaissance au niveau européen apportera de la crédibilité et facilitera la mobilité au sein de l'UE. Pour les employeurs, cela permettra de normaliser les compétences en matière de RSE et d'ESG et de soutenir l'emploi de professionnel.les formé.es à l'impact social. La reconnaissance au niveau européen renforcera la crédibilité du profil SIM et soutiendra son diffusion durable dans les États membres.

## | COOPÉRATION ENTREPRISE–TERRITOIRE–ÉDUCATION

### Établir des services locaux de liaison SIM pour les PME (court terme)

*Les autorités régionales ou locales devraient mettre en place ou cofinancer des fonctions locales de liaison avec les SIM qui serviront d'intermédiaires entre les PME et les acteurs de la communauté.*

La coopération efficace entre entreprise et territoire est souvent entravée par une capacité de coordination limitée, en particulier parmi les PME. Les recherches issues du projet indiquent que si la volonté de s'engager existe, la

coopération est limitée par le manque de temps, de ressources et de soutien en interne. En l'absence de mécanismes de médiation structurés, les partenariats restent fragmentés et dépendent de réseaux informels, ce qui limite leur impact à long terme.

Les autorités locales ou régionales devraient institutionnaliser les fonctions de liaison du SIM au sein des agences de développement, des incubateurs, des chambres consulaires ou des communautés locales. Cette fonction d'intermédiation permettrait d'optimiser les procédures, de renforcer la confiance, d'améliorer l'accès aux financements et de pérenniser la coopération entre les entreprises et les territoires au-delà d'initiatives ponctuelles, renforçant ainsi la montée en puissance du SIM et améliorant la durabilité de la coopération territoriale.

## **Encourager la coopération entre acteurs éducatifs, entreprise et territoire pour développer l'impact social (court-moyen terme)**

*Les autorités nationales et régionales devraient mettre en place des systèmes de financement et des incitations politiques qui soutiennent une coopération structurée et à long terme entre les établissements d'enseignement supérieur (EES), les entreprises et les communautés locales.*

La coopération université-entreprise pour l'impact social reste largement basée sur des projets et dépend de partenariats informels. Le pilotage du SIM a démontré la valeur des programmes de coopération et des activités d'engagement des entreprises, qui ont rendu possibles des projets d'impact social concrets et des expériences d'apprentissage pratiques pour les étudiant.es dans les domaines de la RSE et de l'ESG. Toutefois, l'absence de mécanismes de financement stables et de cadres institutionnels limite la continuité et la pérennisation de ces collaborations.

Les autorités nationales et régionales devraient introduire des instruments de financement dédiés et des incitations politiques qui soutiennent la coopération à long terme entre les EES, les entreprises et les communautés locales, en intégrant des modèles de coopération de type SIM dans les stratégies de RSE, d'ESG et de développement régional. Un soutien structuré favorisera des partenariats intersectoriels durables, renforcera le développement territorial, améliorera la mise en œuvre de la RSE et garantira que les étudiant.es acquièrent une expérience concrète en lien avec les priorités de durabilité et les besoins du marché du travail.

## **Mettre en place des plateformes de coordination territoriale pour la co-construction multipartite (moyen terme)**

*Les instances dirigeantes régionales ou nationales devraient mettre en place des plateformes de coordination territoriale afin d'encourager la structuration de la coopération entre acteurs éducatifs, entreprises, organisations de la société civile et institutions publiques.*

Les initiatives de développement territorial ont plus de chances de refléter les besoins locaux si les entreprises et les acteurs de la société civile sont impliqués dans les processus de développement et de mise en œuvre. Le déploiement du projet SIM a révélé que la coopération entre les systèmes éducatifs, le marché du travail et les acteurs de la société civile est souvent axée sur des projets plutôt que sur des cadres territoriaux pérennes. Les participant.es au SIM ont proposé des modèles de partenariat impliquant les communautés locales, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les entreprises privées et les acteurs de la société civile pour renforcer l'inclusion et le développement local. Les parties prenantes ont constamment souligné la nécessité de mécanismes de gouvernance plus cohérents pour aligner le développement économique local et les stratégies de compétences.

Les autorités régionales et nationales devraient intégrer des plateformes de coordination territoriale dans les stratégies d'emploi, d'éducation et de développement régional, soutenues par des lignes de financement dédiées aux projets de co-construction. Ces plateformes permettront de faciliter la cartographie systématique des besoins locaux, de favoriser une participation inclusive, d'encourager l'engagement des citoyens et de la société civile dans le développement local et de renforcer à la fois les liens entre l'éducation et l'économie ainsi que l'appropriation collective des initiatives de durabilité territoriale. En intégrant la coopération dans les structures de gouvernance, les décideurs politiques renforceront la cohésion sociale, amélioreront l'alignement entre l'éducation et les priorités économiques et renforceront la résilience des écosystèmes du territoire.

## | GOUVERNANCE ET IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES

### **Formaliser le rôle des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) et des représentants locaux dans la gouvernance des entreprises (moyen terme)**

*Les programmes SIM accrédités devraient mettre en place des conseils de gouvernance multipartites, comprenant des représentants d'entreprises locales et d'acteurs de l'ESS.*

L'alignement durable sur le marché du travail nécessite une participation structurée des parties prenantes à la gouvernance de la formation. Au cours de la phase pilote du SIM, les entreprises et les acteurs de l'ESS ont été régulièrement associés à la mise en œuvre du programme, mais rarement intégrés à la conception des cursus de formation ou à la gouvernance du projet. Cet engagement structurel limité a diminué l'appropriation et réduit la continuité au-delà de la phase du projet. Étant donné que le profil du Social Impact Manager se situe à l'intersection de la stratégie ESG de l'entreprise et du développement local, la formation SIM doit refléter structurellement ce positionnement hybride. Sans représentation formelle des entreprises et des acteurs de l'ESS dans les organes de décision, le SIM risque de devenir académiquement détaché de l'évolution du marché du travail et des réalités territoriales.

Les programmes SIM accrédités devraient créer des conseils de gouvernance avec des rôles décisionnels définis pour les représentants des entreprises et de la société civile. Ces organes devraient également procéder à des évaluations périodiques des besoins du marché du travail et des défis du territoire, permettant aux parties prenantes de parvenir à un diagnostic partagé servant de base à la définition des acquis d'apprentissage, à la mise à jour des modules, à la sélection des projets appliqués et aux processus d'évaluation. L'intégration structurelle des parties prenantes améliorera la pertinence des programmes, renforcera les résultats en matière d'employabilité et garantira la stabilité à long terme des écosystèmes de coopération entre les entreprises et les territoires.

## | INTÉGRATION DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS

### **Cartographier et capitaliser sur les programmes européens similaires de formation à l'impact social avant de les étendre (court-moyen terme)**

*Les décideurs politiques nationaux et européens devraient procéder à une cartographie structurée et à une analyse comparative des programmes de formation à l'impact social, à l'ESG et à la RSE avant de reproduire le SIM à grande échelle.*

Le paysage européen de la formation au développement durable est diversifié mais fragmenté, avec des programmes qui diffèrent considérablement en termes de portée, de gouvernance et de niveaux de

reconnaissance. Le pilotage du SIM a démontré une forte valeur ajoutée en favorisant la collaboration intersectorielle, les compétences hybrides en matière de gestion de l'impact et la coopération territoriale. Toutefois, son positionnement au sein de l'écosystème européen des compétences plus large doit être clarifié. En l'absence d'une cartographie structurée et d'une évaluation comparative, le passage à l'échelle risque d'entraîner des chevauchements, des inefficacités et une reconnaissance institutionnelle limitée. Une vue d'ensemble comparative faciliterait l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et le positionnement stratégique.

Les autorités nationales et européennes devraient commander une cartographie structurée et des études comparatives avant l'institutionnalisation à grande échelle ou la reproduction des programmes de gestion de l'impact. Avant d'étendre le SIM à l'échelle nationale ou européenne, les autorités responsables devraient : Commander une étude de cartographie européenne des programmes de formation à la RSE, à l'ESG et à la gestion de l'impact social ; analyser les modèles de gouvernance, les niveaux de qualification, les groupes cibles et les résultats de l'intégration sur le marché du travail ; identifier l'implémentation potentielle dans les cadres européens existants ; développer une stratégie de positionnement clarifiant la valeur ajoutée et le caractère distinctif du SIM. Ce processus permettra d'identifier les complémentarités, de mettre en évidence les lacunes, d'éviter les duplications d'initiatives et de faciliter l'intégration des SIM dans les cadres européens existants tels que le Cadre Européen des Certifications et les micro-certifications. Une approche systématisée renforcera la légitimité institutionnelle, favorisera le transfert de connaissances et soutiendra une mise à l'échelle coordonnée au niveau européen.

## **Introduire des éléments de compréhension des cultures et codes des entreprises dans la formation SIM (court terme)**

*Les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de formation professionnelle qui proposent des programmes SIM devraient intégrer des modules structurés sur les incitations fiscales, réglementaires et stratégiques qui façonnent l'engagement des entreprises en matière de RSE et d'ESG.*

L'engagement durable des entreprises et les programmes de coopération dépendent de l'alignement entre les initiatives sociales et les opportunités économiques concrètes. Le programme SIM a adopté avec succès une approche ascendante, en prêtant attention aux défis du territoire, et en veillant à ce que les programmes de coopération répondent aux besoins locaux et aboutissent à un engagement significatif de la part des entreprises. Toutefois, le pilotage a révélé que les participant.es ne disposaient pas d'une compréhension structurée des facteurs fiscaux, réglementaires et stratégiques qui influencent la prise de décision des entreprises. Il s'agit notamment des incitations fiscales, des programmes de financement public, des obligations réglementaires (par exemple, les rapports ESG), des avantages en matière de marchés publics ou en termes de réputation qui influencent la prise de décision des entreprises.

Les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de formation professionnelle qui mettent en œuvre des programmes SIM devraient intégrer des modules structurés sur les incitations fiscales, réglementaires et stratégiques pour l'engagement en matière de RSE et d'ESG. Cela devrait inclure les incitations fiscales, les cadres réglementaires ESG, les mécanismes de partenariat public-privé, les outils d'approvisionnement social et l'accès au financement de l'innovation. Les apprenant.es devraient être formé.es à cartographier les opportunités commerciales en fonction des besoins territoriaux, à analyser les facteurs économiques et réglementaires influençant l'engagement des entreprises et à connaître l'évolution des cadres réglementaires de l'UE en matière d'ESG. Le renforcement de la

connaissance des besoins des entreprises permettra aux futurs Social Impact Manager d'aligner les besoins du territoire sur les réalités des entreprises, d'améliorer la durabilité des programmes de coopération et d'aider les entreprises à mettre en place des stratégies ESG structurées et mesurables.

## **Développer des parcours d'apprentissage SIM différenciés pour les étudiant.es et les professionnel.les (court terme)**

*Les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de formation professionnelle devraient formellement établir deux parcours d'apprentissage SIM structurés à destination des étudiant.es et des professionnel.les.*

Les étudiant.es universitaires et les professionnel.les ont des besoins différents et devraient bénéficier de parcours différenciés. La phase pilote du SIM a révélé deux profils d'apprenant.es clairement définis : les étudiant.es de premier cycle ou récemment diplômés à la recherche de compétences axées sur l'employabilité, et les professionnel.es intéressé.es par l'intégration de la gestion de l'impact, de l'ESG et de l'engagement local dans la pratique des entreprises. Une structure de programme unifiée ne permet pas de répondre pleinement à ces attentes du fait des niveaux d'expérience et objectifs professionnels différents. Les étudiant.es ont besoin de connaissances fondamentales, d'une orientation professionnelle et d'une exposition pratique de cas concrets, tandis que les professionnel.les ont besoin d'échanges entre pairs et d'outils stratégiques avancés applicables dans des contextes organisationnels (par exemple, une stratégie ESG avancée, des modèles de coopération entre l'entreprise et la communauté locale, des outils de mesure de l'impact et de gestion du changement organisationnel).

Les établissements d'enseignement supérieur et organismes de formation professionnelle devraient concevoir des programmes SIM modulaires et superposables compatibles avec les cadres de micro-certification de l'UE qui font la distinction entre les parcours d'entrée et les parcours professionnels. Les organismes d'accréditation et les autorités éducatives nationales devraient reconnaître ces parcours différenciés dans les cadres de qualification existants. Les parcours différenciés amélioreront les résultats en matière d'employabilité, renforceront l'efficacité du perfectionnement professionnel et garantiront une meilleure adéquation entre les compétences SIM et la demande du marché du travail.

## **Reconnaître formellement et intégrer le profil SIM dans les systèmes nationaux d'éducation et de formation (court-moyen terme)**

*Les ministères nationaux de l'éducation, les organismes d'accréditation, les établissements d'enseignement supérieur et organismes de formation professionnelle devraient reconnaître officiellement la fonction de Social Impact Manager dans les cadres de qualification nationaux et intégrer les compétences SIM dans les programmes de base et les parcours de formation accrédités.*

rend moins

L'absence de reconnaissance formelle et d'intégration dans les programmes d'études limite la lisibilité pour les employeurs comme pour les apprenant.es, la valeur des compétences acquises sur le marché du travail et la visibilité professionnelle des compétences SIM. La phase pilote du SIM a montré un fort intérêt de la part des apprenant.es et des entreprises, mais les participant.es ont signalé des difficultés à positionner leur qualification dans les cadres existants et ont souligné l'accès limité à des parcours de formation structurés et reconnus dans les domaines de la RSE, de l'ESG et de l'engagement sociétal. Les employeurs ont confirmé le besoin de normes de compétence clairement définies dans les fonctions structurées liées à l'impact social et à l'ESG. L'absence d'accréditation des programmes SIM dans les cadres nationaux d'enseignement supérieur et de formation professionnelle entraîne un manque de reconnaissance des compétences SIM chez les étudiant.es et les professionnel.les, et les entreprises éprouvent des difficultés à recruter des personnes ayant des connaissances spécifiques en matière de RSE. La durabilité à long terme des programmes SIM et la reconnaissance sur le marché du travail sont limitées, et les contraintes de temps et les engagements académiques ou professionnels concurrents limitent encore la participation

lorsque les programmes ne sont pas ancrés dans les institutions. Sans accréditation, les programmes SIM risquent de rester périphériques et ne pas être pérennisés.

Les ministères nationaux de l'éducation et les organismes d'accréditation compétents devraient introduire le profil SIM dans les cadres nationaux de qualification de l'enseignement supérieur et de l'enseignement professionnel, et aider ces derniers à intégrer les modules SIM dans les structures des diplômes existantes et dans les cours de courte durée accrédités. L'accréditation formelle des qualifications SIM permettra aux systèmes d'enseignement supérieur et de formation professionnelle d'offrir des programmes actualisés axés sur la durabilité et alignés sur les priorités nationales et européennes, et de fournir aux apprenant.es SIM des qualifications reconnues. L'accréditation améliorera l'employabilité des diplômé.es, assurera la continuité institutionnelle des programmes SIM, fournira aux entreprises des références de compétences transparentes et renforcera l'alignement entre les systèmes éducatifs et les besoins du marché du travail. L'intégration à long terme des compétences SIM dans la politique éducative générale permettra de moderniser l'offre d'enseignement supérieur conformément aux priorités nationales et européennes en matière de pérennisation des compétences stratégiques. À long terme, l'intégration des professionnel.les SIM formé.es sur le marché du travail local renforcera l'articulation entre dynamiques économiques et le développement local.

## | INTÉGRATION DE LA POLITIQUE ESG

### **Intégrer la coopération structurée entre l'entreprise et le territoire dans les cadres politiques ESG et de durabilité (moyen-long terme)**

Les décideurs politiques nationaux et européens sont invités à faire de cette coopération un axe structurant des politiques ESG, de durabilité et d'innovation.

L'engagement des entreprises dans des initiatives locales reste largement informel et inégalement structuré dans les États membres. Le projet SIM a démontré que la coopération structurée améliore la transparence, la continuité et l'impact mesurable, mais les cadres ESG actuels font rarement référence de manière explicite aux partenariats territoriaux en tant que mécanisme de mise en œuvre stratégique. En conséquence, de nombreuses initiatives de coopération sont informelles et dépendent de la motivation individuelle plutôt que d'incitations institutionnelles. Cela limite l'alignement stratégique et réduit la durabilité à long terme.

Les décideurs politiques nationaux et européens devraient intégrer la coopération structurée entre les entreprises et les territoires dans les documents d'orientation ESG, les critères de financement public et les politiques et stratégies de développement durable. La reconnaissance formelle augmentera la légitimité de l'engagement des entreprises, améliorera la responsabilité et renforcera les partenariats territoriaux. L'intégration de la coopération dans les cadres ESG renforcera également la pertinence stratégique de la profession de SIM et contribuera à des résultats plus cohérents et mesurables en matière de durabilité.



Cofinancé par  
l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenues pour responsables. (Projet n° : 10111120)